



NOM ET PRENOM

SEMAINE DU 15 AU 21 SEPTEMBRE 2026

Bien penser à inscrire votre nom et prénom , Merci SEMAINE 38

	MARDI 15	MERCREDI 16	JEUDI 17	VENDREDI 18	SAMEDI 19	DIMANCHE 20	LUNDI 21
SOUPE 1,20€	VELOUTÉ D'ASPERGES	SOUPE DE LÉGUMES	VELOUTÉ DE POTIRON	BOUILLON DE BŒUF VERMICELLE	SOUPE PAYSANNE	SOUPE POIREAUX POMMES DE TERRE	VELOUTÉ DE NAVETS
ENTRÉE	CELERI REMOULADE	BETTERAVES ROUGES RÂPÉES	MOUSSE DE POISSON	QUICHE LORRAINE	SALADE COMPOSÉE	SALADE DE RIZ	POIREAU VINAIGRETTE
	ou ROULÉ AUX CHAMPIGNONS	ou SURIMI SAUCE COCKTAIL	ou MACÉDOINE DE LÉGUMES	ou CHOU BLANC JAMBON COMTÉ	ou TERRINE MAISON	ou ASPIC	ou SALADE LYONNAISE
PLAT OU PLAT UNIQUE	SAUMON SAUCE BÉARNAISE	BOULETTES D'AGNEAU	POT-AU-FEU ET SES LÉGUMES	ŒUF MEURETTE	POISSON GRILLÉ	COQ À LA BIÈRE	ÉCHINE DE PORC GRILLÉE
	ou ÉMINCÉ DE BŒUF	ou CRÉPINETTE DE PORC SAUCE TOMATE		ou DOS DE COLIN SAUCE AURORE	ou RÔTI DE DINDE	ou VEAU MARENGO	ou POISSON PANÉ
LÉGUME	PÂTES EN GRATIN	CAROTTES BRAISÉES	PIEDS DE PORC AUX HARICOTS BLANCS	CÔTES DE BLETTES PERSILLÉES	ÉPINARDS À LA CRÈME	FRITES AU FOUR	FLAN DE COURGETTES
	ou DUO DE CHOU	ou PURÉE DE POMMES DE TERRE		ou POMMES DE TERRE VAPEUR	ou RIZ	ou PETITS POIS À L'ÉTUVÉE	ou PURÉE DE POIS CASSÉS
FROMAGE	REBLOCHON	TOMME DE BREBIS	FROMAGE DU JOUR	BRIE	BLEU	EMMENTAL	CARRÉ FRAIS
	ou SAINT BRICET	ou YAOURT NATURE	ou TARTARE FINES HERBES	ou FROMAGE FOUETTÉ	ou FROMAGE BLANC FAISSELLE	ou PETIT MOULÉ NATURE	ou SAINT MARCELLIN
DESSERT	FRUIT	PÂTISSERIE DU JOUR	GRATIN DE FRUITS	MOUSSE DE MARRONS	BAVAROIS FRUITS ROUGES	COMPOTE LIEGEOISE	PRUNEAUX AU SIROP
	ou YAOURT AUX FRUITS	ou COMPOTE	ou ABRICOTS AU SIROP	ou FRUIT	ou SALADE DE FRUITS	ou FRUIT	ou FLAMBY
	☐		☐		☐		
PAIN 0,65€ (si besoin cocher la case ci-contre)							

En cas d'Absence, prévenir le plus rapidement possible

NOUS RAPPELONS QUE TOUS LES REPAS COMMANDES ET ANNULÉS SANS UN DÉLAI D'UNE SEMAINE (7 JOURS) SERONT FACTURÉS (SAUF HOSPITALISATION D'URGENCE SI CETTE DERNIERE A BIEN ÉTÉ SIGNALÉE (Un bulletin d'hospitalisation devra être fourni) MERCI DE RESPECTER CE DÉLAI,

ATTENTION : Nous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des repas au dehors par mesure de sécurité alimentaire.

En cas d'absence au moment de l'heure de passage., les repas ne seront pas déposés mais seront tout de même facturés.

LA CUISINE DE JACQUOTTE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN DEHORS DE SES LOCAUX